

La société [TECHNO VERT](http://www.techno-vert.com) (siège à Feschés-le-Chatel/25, antenne à Belfort/90) spécialisée dans tous les domaines de l'Aménagement paysager (création, entretien et rénovation), se retrouve en déficit à cause d'une erreur administrative de facturation sur le chantier du nouvel hôpital du Nord Franche-Comté. En effet, les facturations laissent apparaître un indice axé sur le prix du baril de pétrole. Avec ce calcul, l'entreprise perd de l'argent et touche moins que ce qui était prévu au contrat et l'hôpital refuse de modifier le cahier des charges du contrat en question. Le Ministère de la Santé a été saisi et a reconnu qu'une erreur existait bien. Le sénateur maire d'Audincourt Martial Bourquin a demandé à Marisol Touraine de trancher le litige pour éviter « une liquidation judiciaire de Techno Vert qui serait inacceptable ». www.techno-vert.com